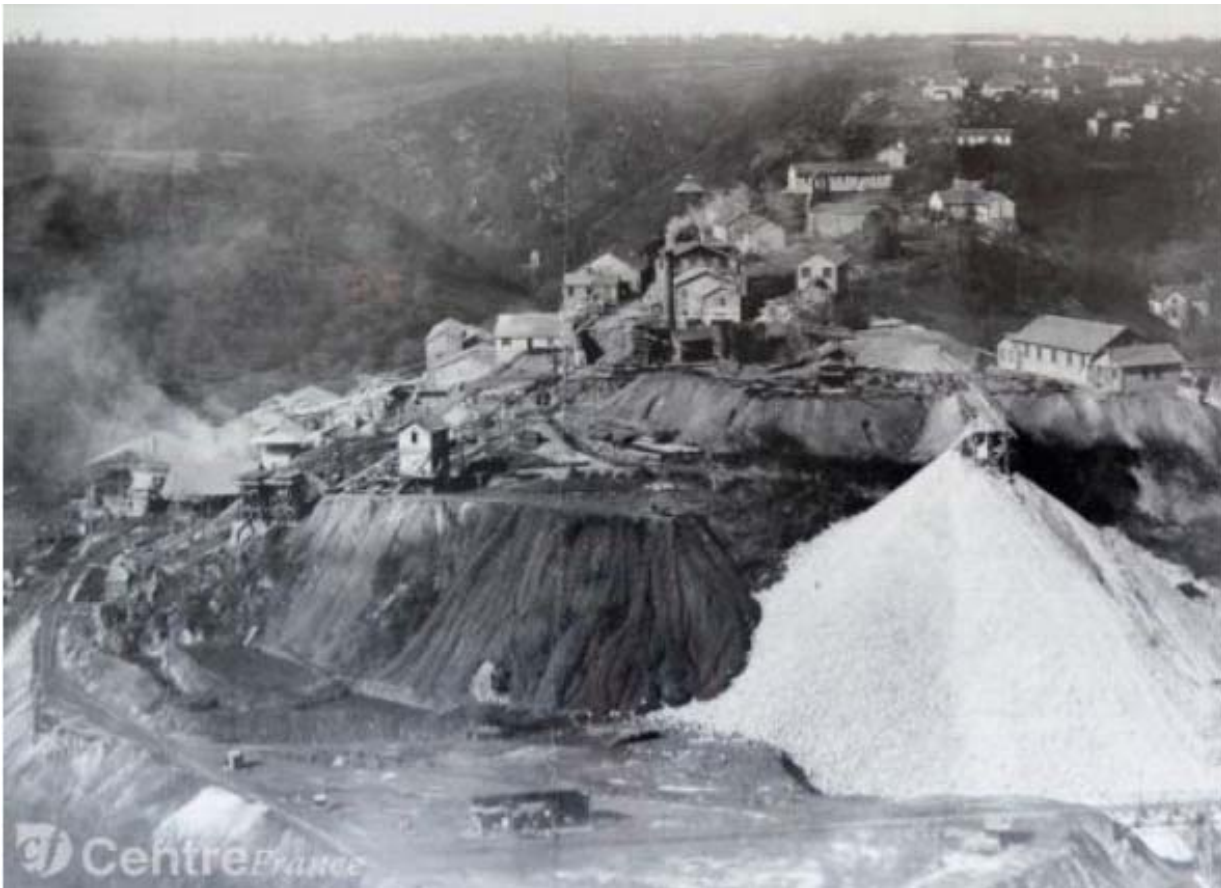


Les premières recherches débutent pour Cominor : Dominique Delorme répond à nos questions



La mine d'or du Châtelet, à Budelière, reste comme un exemple à ne plus reproduire. 550.000 tonnes de minerai polluées à l'arsenic en ont été extraites dont 11 tonnes d'or et une facture de 4 M€ de dépollution. - TIJERAS Mathieu

Alors que les recherches préliminaires ont débuté sur la zone de Villeranges, Dominique Delorme, directeur adjoint de La Mancha, maison mère de Cominor, revient sur le sujet qui fâche.

Le permis exclusif de recherche vous a été accordé, où en êtes-vous aujourd'hui ? Aujourd'hui, des géologues vont se promener sur la zone, on va essayer de démarrer les travaux de terrain le plus vite possible, pour trois mois maximum, tels qu'ils ont été déclarés en préfecture et avec son accord. Ce sont des travaux préliminaires et des prélèvements de surface uniquement qui nous donnerons des informations sur les sous-sols, sur la nature des roches. On est en train de peaufiner les zones sur lesquelles on pourrait prospecter. Il n'est pas question de carottage.

Ce sont des archives concernant l'exploitation d'une mine sur la commune de Lussat dans les années 1980 qui vous a poussé à demander ce permis ? On n'a pas choisi cette zone au hasard, quand on a fait la demande de permis, on a fait l'inventaire des zones pour lesquelles il y avait des indices qui avaient été trouvés. Ces zones ont été abandonnées parce que le cours de l'or, à l'époque, n'était pas intéressant.

Le préfet n'avait alors permis aucune exploitation pour ne pas risquer de polluer la nappe phréatique avec des forages. Elle est pourtant toujours présente. Je rectifie un peu. Après 1989, il y a eu une demande de concession déposée par la société Total Compagnie minière. Mais elle était en perte de vitesse et n'a pas donné suite, le préfet a donc abandonné cette demande. Pour revenir à votre problème de nappe, elle est dans les grès du bassin de Gouzon, dans des terrains qui sont absolument sans intérêt pour la recherche de métaux. Je l'ai dit et répété.

Mais quand vous faites une demande de permis, vous devez donner une surface et les bornes sont en partie sur le bassin de Gouzon. On ne va pas travailler là-bas. Là où l'on va travailler, il n'y a pas de nappe, donc aucun risque. Même si on faisait un sondage à cet endroit, je ne vois vraiment pas comment on pourrait polluer cette nappe. On n'injecte pas d'arsenic dans l'eau ! C'est une idée totalement farfelue mais c'est un argument qui revient souvent. Je pense que certains activistes jouent avec la peur des populations.

Une estimation de 4 grammes d'or par tonne de minerai sur la zone de Villeranges

Il vous est reproché un manque d'information et surtout de concertation avec la population. Encore une fois, j'ai fait mon travail d'information. On a même ouvert une page sur la protection de l'environnement sur notre site, je ne sais plus quoi faire à un moment donné. J'ai tenu des permanences, je n'ai peut-être pas vu tout le monde mais ceux qui me le reprochent sont des gens qui ne veulent rien entendre, qui lancent des contre-vérités. Je suis ouvert au dialogue mais je ne peux rien faire de plus, je n'ai pas à informer les habitants un par un, surtout que la très grande majorité n'habite pas sur la zone concernée par nos travaux. 200 personnes sont concernées, je les ai vues et je retournerai les voir. Je me suis engagé à ne pas aller sur les propriétés sans l'assentiment des propriétaires. Je veux jouer le consensus.

Vous entendez leur défiance ? Ce que j'entends des gens raisonnables qui discutent avec moi, oui. Je discute, je leur explique... Je peux vous dire que les agriculteurs à Lussat ne sont pas inquiets. Après, il y a ces personnes qui restent sourdes et qui sont extérieures à la zone du permis. C'est du terrorisme intellectuel, je ne vous parle pas de la pression exercée sur les agriculteurs eux-mêmes...

Chacun a en mémoire Salsigne (Aude) et sa pollution massive à l'arsenic. En quoi une possible exploitation pourrait-elle être différente ici ? Alors qu'on en est aujourd'hui au stade de travaux de surface légers, on veut m'obliger à parler d'une mine qui n'existera peut-être jamais ! Parce que pour le moment, il n'y a pas de gisement et s'il n'y a pas de gisement, il n'y a pas de mine et même s'il y avait un gisement, il n'est pas sûr qu'il y ait une mine ! Donc on parle de choses à une échelle de 8 ou dans 10 ans. En revanche, il y a une loi : on a le droit de faire des recherches et heureusement qu'on n'a pas interdit toute recherche en France, ça serait le seul pays du monde à en arriver là. Vous parlez de Salsigne : effectivement c'est une mine que certains mettent toujours en avant, elle a été exploitée au XIX^e siècle dans des conditions totalement différentes de ce que peut être une mine moderne. Oui, il y a une pollution à l'arsenic mais il était là malheureusement, ce n'est pas moi qui aie créé le gisement d'arsenic !

Si le filon aurifère se vérifiait, quelle serait l'étape suivante ? L'étape suivante, c'est de faire des sondages.

Et si les recherches ne donnaient rien ? On aura déboursé de l'argent pour rien (NDLR : 3M d'€). Il y a un certain nombre de paramètres en recherche minière qui font que les choses peuvent varier du jour au lendemain, un gisement peut soudain ne plus en être un parce qu'il faut pouvoir l'exploiter sans perdre d'argent.

Ces ambitions minières ont-elles une réelle raison d'être économiquement ? Je me bats simplement pour qu'on n'empêche pas des entreprises d'entreprendre en France. On parle sans arrêt que tout va mal, on a une entreprise qui est prête à dépenser de l'argent sans aucune garantie de trouver quelque chose et il y a cet obscurantisme qui s'oppose à tout.

Des premières estimations parlent d'une densité aurifère de 4 grammes pour une tonne de minerai... Oui, c'est un chiffre qui correspond à une moyenne des mesures qui avaient été faites à l'époque. Je vous dirais que quand l'or était à 1.800 \$ l'once, on pouvait exploiter cette teneur-là. Aujourd'hui, à 1.300 \$, je n'en suis pas sûr. Mais ça dépend aussi de l'environnement général, de la profondeur du gisement, de sa géométrie, s'il est plus ou moins compliqué à exploiter, des contraintes environnementales dont il faut tenir compte, des infrastructures qui pourraient exister ou qu'il faut créer...

En terme économique, une exploitation minière, qu'apporterait-elle au territoire, on parle de 200 emplois ? Écoutez, si je trouve 200 mineurs creusois ça sera formidable ! 200 emplois d'ailleurs, c'est peut-être un minimum, ça ne tient pas compte de tous les fournisseurs, de tous les emplois indirects. S'ils seront tous Creusois ? Je vais vous répondre non, parce que je ne vais pas trouver de mineurs ici et certains emplois très spécialisés non plus.

Julie Ho Hoa

julie.hohoa@centrefrance.com